

Bulletin de **LIAISON** de la Communauté métropolitaine de Québec

Volume 5 • Numéro 3 | Juillet 2008

VOIR LA RÉGION DE QUÉBEC DES AIRS... EN TROIS DIMENSIONS

Un nouvel outil de travail au service du public et des organisations

Vous voulez voir l'ensemble de la région métropolitaine de Québec des airs, pénétrer dans la vallée de la rivière Jacques-Cartier, survoler le Mont Sainte-Anne ou le village de Sainte-Pétronille, voir la raffinerie Ultramar et le Château Frontenac en trois dimensions ou tout simplement apercevoir votre maison à partir des airs? Rien de plus simple. La CMQ vient en effet de mettre en ligne (www.cmquebec.qc.ca) une banque de photographies aériennes couleurs permettant de visualiser en trois dimensions l'ensemble des 28 municipalités de son territoire à l'échelle du 1 : 1 500, échelle qui permet entre autres de voir les lignes d'un terrain de tennis.

Plusieurs couches supplémentaires d'informations sont également proposées à l'internaute : limites administratives des MRC, municipalités et arrondissements, zone agricole provinciale, milieux humides, plaines à risques d'inondations, bassins versants de premier ordre, lignes de transport d'énergie, projets d'implantation d'éoliennes, voies récréatives, parcs industriels, projets majeurs d'investissements, arrondissements historiques, voies ferroviaires... Un simple clic de souris permet d'ajouter ou d'enlever les renseignements désirés. Des couches supplémentaires d'informations pourront éventuellement être ajoutées par la CMQ à cette base de données. La recherche par adresse, des mesures de distance et de superficie et la possibilité d'éditer puis de conserver à des fins particulières une portion de l'image aérienne (ex. : ajout d'une trame délimitant un projet) sont également offertes sur le site.

En plus de constituer un nouveau service aux citoyens et aux organisations, cet outil permettra à la CMQ d'échanger plus efficacement lors des consultations publiques à venir sur son projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

ATLAS DES PAYSAGES DE LA CMQ

Les paysages de portée métropolitaine, régionale et locale sont identifiés

Au printemps dernier, la CMQ rendait public son tout nouvel *Atlas des unités de paysage de la Communauté métropolitaine de Québec* (www.cmquebec.qc.ca). Il s'agissait d'une première au Québec à cette échelle.

Le rapport final de cette étude est maintenant disponible. Il regroupe les unités de paysage en fonction de leur portée métropolitaine, régionale (MRC) ou locale. Le conseil a pris acte de ces documents et a confié à sa commission Aménagement du territoire le mandat de voir à l'intégration des résultats de ces travaux au prochain schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

Le conseil de la CMQ a également signifié au gouvernement du Québec sa volonté de poursuivre la relation de partenariat qu'il avait déjà établi dans ce dossier avec le ministère des Affaires municipales et des Régions et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

«TENDANCES» ET «CONJONCTURE»

Deux nouveaux périodiques publiés par la CMQ

Depuis peu, la Communauté métropolitaine de Québec publie et diffuse auprès des élus municipaux et de ses partenaires deux nouveaux périodiques. Tous deux peuvent être obtenus en version électronique (www.cmquebec.qc.ca) ou papier auprès de la Communauté.

Tendances traite, sur une base ad hoc, de divers sujets relatifs à l'aménagement du territoire, au transport métropolitain, à la gestion des matières résiduelles ou à l'économie. À ce jour, trois numéros sont parus : « Portrait économique comparé », « La croissance de la population et des ménages » et « Portrait du navettage dans la région métropolitaine de recensement de Québec ».

Conjoncture trace pour sa part, quatre fois par année, le portrait d'ensemble de l'évolution économique régionale. Un tableau synthèse y présente une cinquantaine d'indicateurs économiques décrivant la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec et la région de la Capitale-Nationale (région 03). Cette publication est issue d'un partenariat entre la CMQ, le Bureau de la Capitale-Nationale et la Conférence régionale des élus.

RÉGULATION DES NIVEAUX D'EAU DU SAINT-LAURENT ET DU LAC ONTARIO

La CMQ préoccupée par la portée des impacts potentiels sur son territoire

Dans un mémoire qu'elle vient de faire parvenir à la Commission mixte internationale (CMI), la CMQ fait état de ses préoccupations à l'égard des décisions qui pourraient être prises suite aux consultations dans le dossier de la régulation des niveaux et des débits d'eau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Rappelons que c'est la CMI qui a, entre autres, pour mandat d'établir la quantité d'eau qui est acheminée dans le Saint-Laurent à partir du barrage Moses-Saunders situé en amont de la partie québécoise du fleuve.

Les élus municipaux de la région métropolitaine de Québec considèrent surprenant le fait que la CMI n'ait pas étudié les impacts des divers plans de régulation proposés sur la quantité et la qualité de l'eau présente dans le fleuve Saint-Laurent au niveau de son territoire. La Communauté demande à la Commission mixte internationale d'intégrer la région de Québec à sa zone d'intervention. Lors de son récent congrès annuel tenu à Toronto, l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, qui regroupe 55 villes canadiennes et américaines situées en bordure des lacs et du fleuve, a appuyé cette position de la CMQ présentée par monsieur François Picard, membre du comité exécutif de la Communauté.

Rappelons que quatre prises d'eau municipales et trois prises d'eau industrielles sont actuellement situées dans le fleuve au niveau de la région de Québec. Un apport moindre en eaux douces en provenance du lac Ontario combiné à une augmentation du niveau d'eau dans le golfe Saint-Laurent suite à une éventuelle fonte des glaciers pourrait entraîner un déplacement vers l'ouest du front salin. Or, ce dernier n'est actuellement situé qu'à 35 kilomètres en aval d'une des prises d'eau potables de la région. Les usines de traitement de ces eaux ne sont évidemment pas équipées pour traiter de l'eau salée. Pareille remontée du front salin pourrait également perturber les milieux humides qui sont présentement en eaux douces. La biodiversité de la région en serait modifiée.

TRANSPORT EN COMMUN ENTRE LES DEUX RIVES

La CMQ octroie un contrat pour une étude de préféabilité visant l'aménagement de voies réservées vers le pont de Québec

Conformément à ce qu'elle avait annoncé précédemment, la CMQ a récemment procédé à un appel d'offres public pour la réalisation d'une étude de préféabilité visant l'aménagement de voies réservées dans l'axe du boulevard Laurier entre la route de l'Église et le pont de Québec. Après évaluation des soumissions par des représentants de la CMQ, maître d'œuvre du projet, de la Ville de Québec, du Réseau de transport de la Capitale, de la Société de transport de Lévis et du ministère des Transports du Québec (MTQ), c'est la firme Tecsub qui a été retenue. Ce mandat s'inscrit dans un projet global d'amélioration des services de transport en commun entre Québec et Lévis. Le mandat octroyé sera financé à parts égales par la CMQ et le MTQ.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CMQ appuie financièrement le Conseil de l'innovation de la Capitale-Nationale

Les membres du conseil de la CMQ ont récemment approuvé le versement d'une aide financière de 47 250 \$ sur trois ans pour l'implantation d'un Conseil de l'innovation. Cette initiative unique au Québec permettra de positionner la région de la Capitale-Nationale comme un pôle d'excellence canadien et international en recherche et développement industriel. L'amélioration de la compétitivité des entreprises, le développement d'une relève scientifique et technique pour les laboratoires universitaires et industriels, l'augmentation des investissements privés en R&D et l'amélioration de la collaboration industrie-universités-centres de recherche à vocation industrielle sont particulièrement visés.

Ce projet de Conseil de l'innovation figure parmi les 12 initiatives structurantes identifiées lors du lancement de la démarche ACCORD de la Capitale-Nationale. Il rejoint en outre au moins quatre des neuf enjeux identifiés au *Plan des grands enjeux économiques de la CMQ*, à savoir le développement de la main d'œuvre, la diversification économique, la compétitivité des entreprises et le rayonnement international de la région métropolitaine.



**Communauté
métropolitaine
de Québec**

Bâtir. Dans un même esprit.

Pour abonner un collègue, modifier un abonnement, recevoir la version électronique de ce Bulletin ou en commenter le contenu, veuillez vous adresser à : Bulletin de liaison, CMQ, 1130 route de l'Église, Québec (Québec), G1V 4X6, par télécopieur au (418) 641-6545 ou par courriel à info@cmquebec.qc.ca.

www.cmquebec.qc.ca